

Classement de l'article | 13 déc. 2011 | Le Figaro | AUDE SÉRÈS

La canopée des Halles trop chère pour le préfet

Il a déposé un recours contre le dépassement du budget de construction.

AMÉNAGEMENT Le vaste chantier des Halles pourrait avoir du plomb dans l'aile pour cause de dépassement de budget. Démarré en 2010, après plusieurs années de concertations, concours d'architectes et autres projets préparatoires, la rénovation du Forum des Halles (Ier) est évalué à 802 millions d'euros. Pièce maîtresse de cette rénovation, l'installation d'une canopée, édifice en verre aux formes courbes de plus de 14 mètres de haut qui marquera l'entrée du Forum.



L'installation d'une canopée, édifice en verre aux formes courbes de plus de 14 mètres de haut, devrait marquer l'entrée du Forum des Halles.

Or, le 6 janvier prochain, le tribunal administratif rendra un jugement sur un recours déposé par l'association de riverains Accomplir, en pointe sur la contestation du projet, et par le préfet de la région Ile-de-france, Daniel Canepa. Objet de la plainte : la flambée de la rémunération du maître d'oeuvre, autrement dit l'architecte Patrick Berger, depuis la signature d'un premier contrat fin 2007. Celle-ci a explosé de 28 %, à 30 millions d'euros, notamment à l'issue d'un troisième avenant au contrat signé début 2011.

Hausse d'honoraires

« On peut s'interroger sur la légalité d'un tel avenant, au-delà de 15 % de hausse, note Elisabeth Bourguignat, secrétaire générale de l'association Accomplir. Si l'on accepte de tels dépassements, c'est la porte ouverte à toutes les dérives ! Il faut bien dire stop, à un moment... » Un surcoût généré par les modifications du programme de la canopée. Or, vendredi, le rapporteur public a conclu que cette hausse mettrait en cause l'équilibre du projet. « Ces hausses d'honoraires sont dues à des études complémentaires

en raison des modifications incessantes du projet initial par la Ville », poursuit Cyril Laroche, avocat d'accomplir.

Certes, le rapporteur a conclu que l'association Accomplir n'avait pas intérêt à agir. Mais en validant la plainte du préfet de Paris, il a proposé une annulation de l'avenant et un délai de six mois pour le renégocier. Hier, Anne Hidalgo, première adjointe au maire de Paris, a souligné qu'« au global, la facture n'a pas progressé et reste à 802 millions d'euros ». Ce que conteste Jean-françois Legaret, le maire du 1er arrondissement, qui évoque une hausse de 760 à 802 millions d'euros depuis 2008.

Par ailleurs, elle a indiqué que ce type d'avenant faisait partie de la vie de ces grands travaux et que les surcoûts pointés du doigt avaient été engendrés par des demandes de la préfecture de police de Paris, liées notamment à des contraintes supplémentaires sur la sécurité incendie ainsi que des liaisons avec le bâtiment et les équipements publics. Certes, mais pas seulement... Une lecture de l'avenant apprend que la mise en place d'un modèle 3D, mais aussi des travaux supplémentaires sur la structure du Forum ont entraîné des études complémentaires plus coûteuses... Autre élément du contrat, le coût de la réalisation de la canopée, a également flambé de 29,17 % à la faveur de l'avenant pour atteindre 155 millions d'euros. À la préfecture de région, on ne souhaite faire aucun commentaire sur l'affaire en cours.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.